



CONDITIONS D'INSCRIPTIONS 2020/2021

Les cours reprendront le **lundi 7 septembre 2020** jusqu'au **samedi 3 juillet 2021**. Ils auront lieu toutes les semaines en périodes scolaires, soit **34 séances**.

Une semaine de fermeture exceptionnelle : semaine du Grand Tournoi 2020 de horse ball (probablement la semaine de l'Ascension).

Les cavaliers préparent le niveau inscrit sur le planning. Le moniteur se réserve la possibilité de déplacer un cavalier, après une ou deux séances s'il estime que son niveau ne correspond pas à la reprise dans laquelle il s'est inscrit.

Nos engagements qualité :

Possibilité de cours à 4 cavaliers !

Seulement 8 cavaliers dans les reprises à partir du niveau Galop 5 !

Nos nouveautés :

Maintien des cours pendant les vacances scolaires pour les adultes et les compétiteurs (soit 40 séances) et plein d'autres nouveaux cours (voir flyer « nouveautés »)

TARIFS 2020 / 2021

Licence 2021		Forfait pour 34 séances					
Enfants (>2003)	25 €	ANNUEL Paiement en une fois à l'inscription	Echelonné				
Adultes (<2002)	36 €		TOTAL	T1 A l'inscription	T2 En nov.	T3 En fév.	
Poney Eveil	Cours Initiation Poney – ½ heure	380 €	410 €	180 €	115 €	115 €	
BBP, Deb 11/14 ans, Poney Br, Or	Cours 1h - 10 cavaliers	535 €	580 €	240 €	170 €	170 €	
G1 à G4, HB Technique, HB Initiation, Carrousel	Cours 1h - 10 cavaliers	670 €	725 €	295 €	215 €	215 €	
G5 à G7 et Dressage 5/7	Cours 1h - 8 cavaliers	700 €	760 €	300 €	230 €	230 €	
CSO Poney Init., CSO Club 1èreA, HB Poussins	Cours 1h - 8 cavaliers; *Nouveau*	700 €	760 €	300 €	230 €	230 €	Pas d'obligation de 2nd cours
G3 & 4, G5 & 6, G7	Cours 1h - 4 cavaliers	960 €	1 045 €	405 €	320 €	320 €	
Compétition Dressage	Cours 1h - 10 cavaliers	700 €	760 €	300 €	230 €	230 €	Pas d'obligation de 2nd cours

Formules "DECOUVERTE"		Vous êtes débutants ou vous arrivez dans la région et vous souhaitez découvrir notre club avant de vous engager, cette formule vous propose d'essayer soit grâce à 3h en cours collectifs soit grâce à 1h en cours particulier et 1h en cours collectif. Ce montant sera déduit de votre forfait si vous décidez de continuer ! Attention, cette formule, non renouvelable, est réservée uniquement aux nouveaux adhérents !
Pour les débutants jusqu'à Poney d'or	70 €	
Pour les G1 à G7 (non valable dans les cours à 4)	90 €	

		Forfait pour 40 séances					Conditions particulières : CSO Compétition et HB Jeunes : 1 cours de monte traditionnelle obligatoire (en cours collectifs, en cours à 4) HB et CSO Amateurs : Obligation d'être propriétaire de sa monture ou d'avoir au moins une demi-pension.
Cours adultes (Deb, G1 à G4)	Cours 1h - 10 cavaliers	780 €	845 €	325 €	260 €	260 €	
CSO Compétition : Poney (P3 à AS Po), Club (C13 à C1 EI) et Amateurs	Cours 1h - 6 cavaliers	815 €	880 €	340 €	270 €	270 €	
Horse Ball : Benjamins, Minimes, Cadets, Clubs et Amateurs	Cours 1h						

Réductions accordées (réductions non cumulables)	Sur l'ensemble des forfaits à partir de : - 2 forfaits pour un même cavalier ou 3 forfaits et + pour une même famille	5%
	Propriétaire, pension complète	30%
	Propriétaire du club ne montant pas leur cheval en cours, demi pension sur cheval de club	20%
	Propriétaire extérieur, demi-pension sur cheval de propriétaire	10%

Procédure d'inscription

Aucune réinscription ne sera acceptée si le compte du cavalier est débiteur.

INSCRIPTIONS DIRECTEMENT EN LIGNE :

- **Soit de chez vous**
- **Soit en venant au secrétariat (muni d'une CB)**

Aucune inscription par téléphone mais nous restons bien sûr disponible si vous avez des questions !

Vous pouvez accéder au site d'inscription à partir de notre site web www.ferme-dame-blanche.com dans l'onglet « Prestations » puis « Cours ». Puis cliquer sur le lien. **Le site ne fonctionne pas correctement avec Internet Explorer ; merci d'utiliser Google Chrome ou Mozilla Firefox.**

Les niveaux d'inscription, après évaluations par les moniteurs (dans des conditions particulières cette année), vous sont envoyés individuellement par mail.

Nous avons fait le choix d'enlever les niveaux intermédiaires. Cela va permettre d'ouvrir plus de créneaux par galop et ainsi de laisser plus de choix aux cavaliers de trouver un créneau qui lui convient. Tous les cavaliers issus de groupes collectifs ont une évolution personnelle différente. De ce fait, le niveau du cavalier est évalué par le moniteur en fin de saison pour déterminer son niveau d'inscription pour l'année suivante.

- Un galop ne correspond pas forcément à une année d'équitation.

Il est donc possible de rester plusieurs années dans le même niveau d'équitation. Il ne s'agit pas « d'un redoublement ». Nous mettons un point d'honneur à ce que chaque cavalier puisse évoluer, progresser à son rythme en toute sécurité.

- Le cavalier est inscrit dans le niveau qu'il prépare. Ex : niveau d'évaluation « Galop 4 », cela veut dire que j'ai le niveau galop 3 et que je vais m'inscrire dans un cours en vue de préparer mon Galop 4.
- Le passage des galops fédéraux n'est pas obligatoire mais conseillé.
- Le moniteur, et lui seul, peut évaluer le cavalier et ainsi choisir dans quel groupe il doit évoluer.

Vous ne pourrez vous inscrire que sur le niveau d'enseignement correspondant à votre évaluation. Toute modification devra être validée par un moniteur, qui transmettra à l'accueil pour mise à jour.

L'inscription par internet avec l'acceptation des Conditions Générales de Vente, du règlement intérieur et de nos conditions d'inscription vaut engagement pour la saison.

Votre identifiant et votre niveau vous sont communiqués par mail quelques jours avant le début des inscriptions.

Pensez à vous connecter avant la date de réinscription pour vérifier que vous avez toujours accès à votre compte !

Les inscriptions ouvriront à 9h :

- **Mardi 19 mai : compétiteurs CSO et HB - cours compétition et cours classiques**
- **Mercredi 20 mai : galops 1 à 4**
- **Vendredi 22 mai : cours poneys (Eveil à poney d'or), débutants, adultes, galop 5 à 7 et dressage**

L'accueil téléphonique sera exceptionnellement ouvert non-stop de 9h à 19h pendant ces 3 jours.

Les familles qui ont plusieurs cavaliers s'inscrivant sur des niveaux différents devront se connecter plusieurs fois si les jours prévus sont différents.

Après identification sur votre compte :

Si plusieurs personnes sont inscrites sur votre fiche, veillez à bien sélectionner le bon cavalier avant de poursuivre l'inscription. Pour les frères et sœurs non cavaliers en 2019/2020, merci de contacter l'accueil.

Identité : Bien vérifier vos coordonnées et les tenir à jour (surtout téléphone et mail).

Panier : Les articles que vous ajouterez dans votre panier ont une validité de 2h. Au-delà, tout article qui n'aura pas fait l'objet d'une facture et du règlement correspondant disparaîtra de votre panier.

Factures : vous pouvez visualiser vos factures et les régler en ligne. Vous disposez de 30 jours pour régler une facture avant relance. Tout règlement non effectué dans les délais bloquera toute inscription à partir de votre compte. **Si vous disposez d'un avoir ou d'une avance à faire valoir, merci de contacter l'accueil pour l'utiliser sur une facture.**

Licences : les licences sont facturées avec le premier forfait sélectionné. **Pour les cavaliers ayant leur licence validée auprès d'une autre structure, merci de contacter l'accueil avant de vous inscrire.**

Reprises : à chaque forfait choisi, les reprises de cours correspondant à votre niveau de cavalier et disposant de places libres vous seront proposées. Choisissez le créneau horaire qui vous convient.

Forfaits et mode de règlement : Lorsque vous voulez acheter un forfait, il ne vous est proposé que ceux qui correspondent à votre situation : niveau d'enseignement, CSO, HB. Tous les forfaits sont proposés avec deux tarifs :

- l'un correspond à un **règlement total (RGLT TOTAL)** le jour de votre inscription (réduction incluse). Jusqu'au 11 juin, si vous disposez d'une avance ou d'un avoir à faire valoir, vous avez la possibilité de régler seulement un acompte. Vous devez ensuite contacter l'accueil qui positionnera la somme sur votre facture d'inscription. **Le solde de la facture devra nous parvenir avant le 30 juin 2020.**
- l'autre correspond à un **règlement échelonné** de votre inscription (pas de réduction). Un acompte vous est demandé en règlement immédiat. Vous devez ensuite déposer à l'accueil le solde du règlement **sous 30 jours.**

Vous avez la possibilité de régler le solde de votre inscription par :

- **Prélèvements automatiques** : deux prélèvements équivalents sur votre compte les 10 novembre 2020 et 10 février 2021. Veuillez nous faire parvenir un RIB pour établir le mandat de prélèvement. **En cas de changement de coordonnées bancaires, il vous faut établir un nouveau mandat. Le prélèvement mensuel n'est plus possible.**
- **Chèque** : deux règlements complémentaires de votre acompte les 10 novembre 2020 et 10 février 2021. **Les chèques doivent parvenir à l'accueil sous 30 jours et être datés du jour de dépôt.**
- **Espèces** : un chèque de caution du montant de la facture d'inscription vous sera demandé pour un paiement échelonné sur l'année en respectant les échéances de règlements.

En cas de retard de paiement, au-delà de deux relances infructueuses, l'accès aux structures sera suspendu jusqu'au règlement total dû. En parallèle, le dossier sera placé en recouvrement auprès de Me Vincens-Bouquereau, huissier de justice.

Nouveaux cavaliers

Les inscriptions seront ouvertes **à partir du 9 juin 2020 à 9h**. Vous pourrez établir votre fiche à partir du site, mais nous vous demandons de contacter l'accueil pour définir votre niveau d'équitation - un cours d'évaluation pourra vous être demandé. Si une fiche existe déjà à votre nom, le site bloquera votre inscription : merci de contacter l'accueil.

Vous pouvez également choisir la **formule « Découverte »**.

Cette formule permet aux nouveaux cavaliers de découvrir notre club avant de s'engager. Elle vous permet d'essayer soit grâce à 3h en cours collectifs soit grâce à 1h en cours particulier et 1h en cours collectif. **Ce montant sera déduit de votre forfait si vous décidez de continuer !** (inscription dès la semaine suivante, sans rupture de cours).

Attention, cette formule, non renouvelable, est réservée uniquement aux nouveaux adhérents !

Pour compléter votre dossier, nous demandons à tout nouvel adhérent de nous faire parvenir une copie de sa carte d'identité.

Points spécifiques

➤ **Le certificat médical**

Chaque cavalier - **et surtout les compétiteurs** - devra désormais **valider directement sa licence avec un certificat médical sur son compte cavalier** sur www.ffe.com dès que celle-ci sera prise pour la nouvelle saison. Il est donc incontournable d'utiliser l'imprimé officiel fourni par la FFE et disponible sur votre compte licencié - vos identifiants sont indiqués sur la licence qui sera disponible à l'accueil sous 10 jours après validation.

➤ **Matériel**

Par mesure d'hygiène, les cavaliers doivent se munir d'un casque personnel pour les cours d'équitation. Ils devront également avoir un licol et sa longe, ainsi qu'un kit de pansage. Les protections sont obligatoires à partir du galop 3 ; le port d'un gilet de protection est recommandé à partir du galop 4 et est obligatoire pour le cross.

Pour les cavaliers de compétition, le Poney Club ne prête plus le matériel spécifique, les cavaliers devront fournir leur matériel (casques, éperons, protections, sangle de ramassage et martingale).

➤ **Cours et annulations**

Les cours seront ouverts, et maintenus ouverts en cours d'année, à 5 cavaliers minimum pour les cours à 10 ou 8 cavaliers, et à 3 cavaliers pour les cours à 4 cavaliers.

Toutes annulations d'inscription devront se faire par écrit (courrier, mail) auprès du secrétariat. L'inscription est remboursée en totalité si l'annulation d'inscription se fait avant le 31 juillet 2020. Si l'annulation a lieu entre le 1^{er} août et le 7 septembre 2020, 15 € de frais de dossier resteront acquis au club. Toute annulation après la reprise des cours ne donne lieu à aucun remboursement.

Vous bénéficiez de 3 séances récupérables sur la saison pour les forfaits à 34 séances et de 4 séances pour les forfaits à 40 séances - hors absences pour maladie. **Les absences ne seront récupérables et récupérées que si elles sont gérées par internet à partir de votre compte** (onglet "reprises"). Pour être récupérable, votre absence devra être signalée au plus tard 24h avant le cours. Les récupérations pourront se faire sur des reprises de même niveau que celui de votre cours habituel, et qui auront une disponibilité. **Pour que le système fonctionne au mieux des contraintes de chacun, nous vous demandons de bien nous signaler les absences : ce n'est qu'à cette condition que tous les cavaliers pourront faire leurs récupérations.**

Les absences pour cause médicale d'au moins 3 semaines devront être signalées exclusivement à l'accueil. Elles ne seront pas récupérables mais bénéficieront, sur présentation d'un certificat médical, d'un avoir (80% du coût de la séance) à faire valoir sur la saison 2020/2021 (hors réinscriptions 2021/2022).

➤ Organisations spécifiques

Les cours Poney Eveil à 6 cavaliers sont ouverts pour les enfants de 2 à 4 ans. Ils durent **30 minutes**. **La présence d'un adulte est obligatoire pendant toute la durée du cours.**

Les cours Bébé poney sont à 8 cavaliers pour les enfants de 4 à 6 ans. **Ils durent une heure et incluent le temps de préparation du poney.**

Les cours de poney bronze, poney or et de niveau galop 1 à galop 4 sont à 10 cavaliers maximum alors que **les cours de niveau galop 5 à 7 ne comptent désormais que 8 cavaliers.**

Les cours sont maintenus pendant les vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël), uniquement pour les cours adultes et les cours compétition CSO (à partir de la 2^{ème} année) et compétition HB (à partir de benjamins).

➤ Nouveaux cours

- Carrousel

Ces cours ont un fonctionnement traditionnel : avec de la mise en selle, du plat, de l'obstacle mais sont orientés également sur le travail de carrousel. L'objectif de cette reprise est : des challenges, des représentations et pourquoi pas Equita Lyon.

- HB initiation

Ces cours ont un fonctionnement traditionnel : avec de la mise en selle, du plat, de l'obstacle mais avec 1 à 2 fois par mois des cours de horse ball. Vous découvrirez les bases de ce sport et les sensations qu'il procure sans vous lancer dans la compétition.

- Compétition Dressage

Durant ces cours, on va **vous transmettre toutes les exigences attendues en concours**. **Les concours ne sont pas obligatoires mais cela reste tout de même l'objectif** (à la différence des cours Dressage 5/7).

Pour ces nouveaux cours, les modalités d'inscription sont particulières cette année, si vous êtes intéressé :

1. Signalez-vous auprès du bureau ou d'un moniteur afin de vérifier que vous répondez aux critères du cours.
2. Inscrivez vous tout de même dans un cours à votre niveau (au cas où le nouveau cours ne pourrait être maintenu faute de participants suffisants).
3. Si le cours est maintenu, nous basculerons alors votre inscription.

➤ Cours compétitions CSO et HB

Pour intégrer les cours compétitions, nous vous demandons de vous rapprocher des coachs référents. Ils vous positionneront sur le bon niveau de compétition s'il reste de la place.

CSO

Club 1^{re} année et Poney Initiation : pas d'obligation de vous inscrire à un 2^{ème} cours classique même si cela reste recommandé. Les sorties extérieures sont possibles s'il reste de la place. La participation aux CSO organisés par le club (2 ou 3 par an) est quant à elle obligatoire.

Clubs et Poneys : obligation de vous suivre un cours de monte traditionnelle (soit en cours classique, soit en cours à 4). Il faut prévoir environ deux concours par mois ainsi que les championnats de France en juillet à Lamotte Beuvron en cas de qualification.

Amateurs : pas d'obligation de vous inscrire à un cours de monte classique mais obligation d'être propriétaire ou d'avoir au moins une demi-pension (niveau galop 6/7 minimum).

Perfectionnement : accessible aux cavaliers des cours CSO Cl3 à Cl EI, Po3 à Po EI et Amateurs. **Il est prioritaire et gratuit pour les cavaliers propriétaires ou ayant une pension ou demi-pension sur cheval de club.** Les autres cavaliers de ces cours peuvent y participer au tarif de 20€ s'il reste de la place (maxi 10 cavaliers/séance).

HB

Poussins : Les cavaliers n'ont pas l'obligation de s'inscrire à un 2^{ème} cours classique même si cela reste recommandé.

Benjamins à Cadets : obligation de vous inscrire à un cours de monte traditionnelle (soit en cours classique, soit en cours à 4) ou le cours de horse ball technique.

Clubs : pas d'obligation de vous inscrire à un cours de monte classique.

Amateurs : pas d'obligation de vous inscrire à un cours de monte classique mais obligation d'être propriétaire ou d'avoir au moins une demi-pension.

Matches : Il faut prévoir un match par mois environ, d'octobre à mai/juin, ainsi que la finale nationale généralement pour le week-end de l'Ascension ou courant juin.

Perfectionnement : accessible à partir de la catégorie cadets. **Il est prioritaire et gratuit pour les cavaliers propriétaires ou ayant une pension ou demi-pension sur cheval de club.** Les autres cavaliers de ces cours peuvent y participer au tarif de 20€ s'il reste de la place (maxi 10 cavaliers/séance).

La Ferme de la Dame Blanche est consciente des coûts que représente la compétition, et que, selon les périodes de l'année, ceux-ci peuvent se cumuler et être délicats à gérer. Pour ceux qui souhaitent échelonner ces charges, vous avez la possibilité de réaliser des versements au rythme et au montant qui vous conviennent, pendant la saison de compétition à partir du moment où le club en est informé. Ces sommes seront placées en acompte sur votre compte et positionnées sur les factures au fur et à mesure qu'elles seront établies. L'accueil peut vous transmettre nos coordonnées bancaires sur simple demande.

➤ **Réductions accordées**

Nouveau ! Le cavalier qui prend 2 forfaits ou les familles qui s'inscrivent à au moins 3 forfaits bénéficient d'un avoir de 5% par forfait. Cette réduction n'est pas cumulable avec les offres propriétaire, pension ou demi-pension ci-après.

Les propriétaires ayant une pension au club bénéficient d'une réduction de 30% sur le coût du forfait.

Les cavaliers désirant souscrire une pension complète "club" devront louer le cheval annuellement en plus de la pension mensuelle (tarif en fonction de la monture). Ils bénéficieront d'un avoir de 30% sur le forfait club. La réduction sera appliquée dès mise en place de la pension.

Les cavaliers ayant une demi-pension "club" bénéficieront d'un avoir de 20% sur le forfait club. La réduction sera appliquée dès mise en place de la demi-pension.

Les propriétaires qui ne prennent pas leur cheval en cours devront s'inscrire à un forfait club. Un avoir de 20% se fera après la rentrée.

Les cavaliers propriétaires extérieurs ainsi que ceux ayant une pension sur un cheval de propriétaire bénéficieront d'un avoir de 10%. La réduction sera appliquée dès mise en place de la pension.

Dans tous les cas ci-dessus, le forfait devra être réglé dans son intégralité avant que l'avoir ne soit fait. Celui-ci sera valable sur la saison 2020/2021.